



## Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 21 février 2017.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	<b>Ouverture de la séance à 19 h 25.</b>	
Résolution #CÉ 16/17-17	2-	<b>Secrétariat et présences</b> <b>a) Présences et quorum</b> Sont présents(es) :  Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Chantal Desautels, membre de la communauté Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Catherine Jeannotte, enseignante Gaétane Langevin, enseignante Karinne Lebel, parent Mylène Rondeau, parent Caroline Rousseau-Cyr, enseignante Guylaine Thivierge, parent Chantal Wamegni, parent  Absence :  Sonia Poliseño, technicienne du service de garde  Public :  Lydia Desmarreau, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet								
Résolution #CÉ 16/17-18	3-	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé, par madame Julie Châteauneuf, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que proposé, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance</li> <li>2. Secrétariat et présences</li> <li>3. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>4. Parole au public</li> <li>5. Mot de la présidente</li> <li>6. Mot de la direction</li> <li>7. Approbation et suivis du procès-verbal du 29 novembre 2016</li> </ol> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">POINTS DE DÉCISIONS :</th> <th style="text-align: left;">POINTS D'INFORMATION :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8. Grille-matières/grille-horaire</td> <td>10. Campagnes de financement</td> </tr> <tr> <td>9. Critères de sélection d'une direction d'établissement</td> <td>11. Semaine de lecture</td> </tr> <tr> <td></td> <td>12. Anglais intensif</td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</li> <li>14. Parole à la responsable du service de garde</li> <li>15. Parole à la représentante du comité de parents</li> <li>16. Parole aux membres</li> <li>17. Parole à la présidente</li> <li>18. Parole à la direction</li> <li>19. Parole au public</li> <li>20. Levée de la séance</li> </ol> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION :	8. Grille-matières/grille-horaire	10. Campagnes de financement	9. Critères de sélection d'une direction d'établissement	11. Semaine de lecture		12. Anglais intensif	Adoption
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION :										
8. Grille-matières/grille-horaire	10. Campagnes de financement										
9. Critères de sélection d'une direction d'établissement	11. Semaine de lecture										
	12. Anglais intensif										
	4-	<p><b>Parole au public :</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information								
	5-	<p><b>Mot de la présidente</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information								
	6-	<p><b>Mot de la direction</b></p> <p>Madame Huchette profite de la présente assemblée pour souligner la retraite prochaine de madame Gaëtane Langevin. En effet, madame Langevin sera officiellement retraitée en date du 7 mars.</p>	Information								
Résolution #CÉ 16/17-19	7-	<p><b>Approbation du compte-rendu du 29 novembre 2016 et suivis</b></p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Julie Châteauneuf.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption								

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 16/17-20</p>	<p>8-</p>	<p><b>Grille-matières/grille-horaire</b></p> <p>Tel que discuté lors d'une séance antérieure, monsieur Martin Bellemare, conseiller pédagogique à la CSP, était présent lors de l'AG des enseignants(es), qui avait lieu en décembre 2016. La présence de monsieur Bellemare avait pour but premier d'introduire diverses pistes de réflexion quant à l'intégration des cours de musique dans la grille-matières de l'école. Suite aux discussions engendrées, les enseignants devaient exercer leur droit de vote, lors de l'AG de janvier, quant à l'éventuelle implantation de cours de musique dans les années scolaires prochaines. À la demande d'un membre du personnel enseignant, le vote a été déplacé en février, afin de lui permettre de présenter un exposé à ce sujet et ainsi provoquer d'autres discussions visant à prendre position en toute connaissance de causes. Par ailleurs, madame Huchette souligne la pertinence des discussions valables desquelles ressortait un haut degré de maturité. Voici donc en quoi consiste la proposition résultant du vote de l'équipe-école :</p> <p>Les cours de musiques feraient partie de la programmation de la grille-matières, mais se donneraient en alternance avec le cours d'art dramatique, à raison d'une année sur deux. Afin de rentabiliser l'investissement nécessaire et de mesurer les impacts de cette proposition, l'alternance musique/art dramatique devra être maintenue pour une période minimale de 4 ans, bien qu'une période de 6 ans soit souhaitable.</p> <p>Madame Nathalie Huchette a déjà effectué certaines démarches, dans le but d'être en mesure d'avancer un montant approximatif des investissements requis, en plus de pouvoir identifier une source de financement relative à ceux-ci. Après avoir fourni, aux Ressources matérielles de la CSP, une liste exhaustive des instruments nécessaires à l'enseignement de la musique pour tous les cycles, madame Huchette est en mesure d'annoncer aux membres qu'un montant approximatif de 14000\$ sera nécessaire. Madame Nathalie Huchette a amorcé quelques démarches, afin de solliciter l'aide financière nécessaire à l'achat du matériel requis. Messieurs Luc Lapointe (directeur général intérimaire) et Patrick Mendes (directeur général adjoint) affirment qu'aucune enveloppe budgétaire n'est disponible pour la réalisation d'un tel projet. En effet, les encadrements financiers actuels n'offrent pas de possibilité de participation monétaire pour l'achat d'instruments de musique.</p> <p>Par conséquent, madame Huchette n'est pas en mesure de garantir qu'advenant que la proposition des enseignants(es) soit acceptée, le cours de musique sera présent à l'horaire dès l'an prochain. Advenant le cas où les ressources financières de l'école ne permettent pas l'achat du matériel nécessaire, le cours de musique sera plutôt à l'horaire pour l'année scolaire 2018-2019.</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Madame Karinne Lebel soumet la possibilité d'offrir les cours musique/art dramatique en alternance, mais sur une base 2 ans/2 ans. Madame Julie Châteauneuf exprime que la formule 1 an/1 an a été retenue afin de permettre aux élèves de profiter des deux cours à l'intérieur de chaque cycle.</p> <p>Madame Chantal Desautels souligne que, lorsque le cours de musique faisait partie de la grille-horaire dans le passé, cela s'avérait être une matière plus difficile. Madame Julie Châteauneuf fait valoir que chacune des matières (musique/art dramatique) offre son lot d'avantages et de difficultés. En offrant l'alternance entre celles-ci, chaque élève peut y retirer du positif et, de surcroît, cette option offre la possibilité de faire notre propre «étude» à savoir comment cette réalité s'applique à notre milieu.</p> <p>Madame Chantal Wamegni demande s'il est possible de faire appel aux parents pour l'emprunt de certains instruments de musique. Pour sa part, elle peut offrir quelques tams-tams qu'elle possède. Madame Huchette affirme que toute proposition peut être envisagée.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé manifeste son enthousiasme face à cette proposition et souligne que ces deux arts peuvent se compléter l'un l'autre.</p> <p>Les membres du CÉ sont donc invités à se prononcer en faveur ou en défaveur de la précédente proposition.</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>	
<p>Résolution #CÉ 16/17-21</p>	<p>9-</p>	<p><b>Critères de sélection d'une direction d'établissement</b></p> <p>Discussion entre les membres du CÉ, afin de produire le document visant à faire part des critères de sélection de la direction de l'établissement. Les membres se questionnent encore quant à la pertinence et à la prise en considération de la présente démarche.</p> <p>Les critères de sélection de la direction d'établissement ont été définis, sans la présence de madame Nathalie Huchette. Ceux-ci seront transmis à la direction générale de la CSP.</p>	<p>Adoption</p>
	<p>10-</p>	<p><b>Campagnes de financement</b></p> <p><b>Canettes :</b> La collecte de canettes s'est tenue en janvier. Cette campagne de financement a permis d'amasser un montant de 822\$. Bien que les participants font un constat positif de cette activité de financement, certaines mesures sont à considérer pour améliorer le rendement lors d'une expérience prochaine :</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
<p>Résolution #CÉ 16/17-22</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Publiciser davantage la tenue de la collecte.</li> <li>✓ Assurer une meilleure communication/planification avec le personnel de l'épicerie.</li> <li>✓ Procéder à la collecte lors de la fin de semaine.</li> </ul> <p><b>Chocolat:</b> Voici les dates retenues pour la campagne de financement de la vente de chocolat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>20 février</b> : lancement aux représentants de classe.</li> <li>✓ <b>24 février</b> : Présentation de la campagne dans les classes.</li> <li>✓ <b>8 mars</b> : Retour des coupons de commande.</li> <li>✓ <b>4 avril</b> : Distribution du chocolat.</li> <li>✓ <b>24 avril</b> : Fin de la campagne.</li> </ul> <p><b>Photos</b> : Les ristournes des photos scolaires s'élèvent à 1127\$.</p> <p>De façon générale, les membres sont très satisfaits du service et des photos de la compagnie <i>enfants klik</i>. Malgré le fait que les séances de prise de photos nécessitent plus d'organisation et que les prix sont un peu plus élevés comparativement aux années précédentes, les membres sont favorables à refaire appel à cette compagnie l'an prochain</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p><b>Souper spaghetti/Feux de contes</b></p> <p>Le souper spaghetti aura lieu le 16 mars de 16h à 18h30 et sera suivi de la soirée <i>Feux de contes</i> qui se tiendra de 18h30 à 20h30. Lors de cette soirée, quatre conteurs seront présents pour offrir leurs prestations sur un parcours agrémenté de feux de camp. Les frais encourus par la tenue de cette activité seront, en partie, assumés par le programme <i>Lecture à l'école</i> qui offre une subvention de 1700\$. Les profits générés par le souper spaghetti devraient suffire à pallier au manque monétaire à combler.</p> <p>Madame Huchette profite de l'occasion pour faire part à l'assemblée des dernières mises à jour en ce qui concerne le projet cour d'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le montant amassé pour la réalisation du projet d'embellissement de la cour d'école s'élève à <b>121 237\$</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>54 237\$</b> du fond à destination spéciale.</li> <li>• <b>17 000\$</b> du surplus du service de garde.</li> <li>• <b>25 000\$</b> de la subvention gouvernementale.</li> <li>• <b>25 000\$</b> de la municipalité (travaux).</li> </ul> </li> </ul> <p>Les membres proposent que les fruits de la campagne de financement à venir (chocolat) soient utilisés pour la réalisation des diverses</p>	<p>Adoption</p>

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 16/17-23		<p>activités éducatives prévues pour l'année scolaire 2016-2017. Advenant le cas d'un surplus, le montant restant sera conservé dans le compte de fond à destination spéciale.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
	11-	<p><b>Semaine de lecture</b></p> <p>Madame Huchette distribue l'horaire des activités spéciales des semaines de lecture (du 6 au 17 mars 2017). Une programmation riche et variée sera offerte aux élèves, tout au long de ces 2 semaines.</p>	
	12-	<p><b>Anglais intensif</b></p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé souhaite faire part aux membres de la documentation qu'elle a reçue via courriel, concernant l'implantation de l'anglais intensif au 3<sup>e</sup> cycle. En effet, la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) invite les CÉ à se positionner à ce sujet. Madame Huchette apporte quelques éclaircissements, afin que les membres puissent bien comprendre en quoi consiste le programme d'anglais intensif. En résumé, les élèves de 6<sup>e</sup> année inscrits à ce programme bénéficient d'un enseignement exclusif de l'anglais pour 40% de l'année scolaire. Les 60% restants sont dédiés à l'ensemble des autres matières.</p> <p>Les membres du CÉ ne manifestent aucun intérêt pour cette forme d'enseignement.</p>	
	13-	<p><b>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	14-	<p><b>Parole à la responsable du service de garde</b></p> <p>Madame Sonia Poliseno est absente.</p>	Information
	15-	<p><b>Parole à la représentante du comité de parents</b></p> <p>Madame Chantal Wamegni informe l'assemblée que, lors de la dernière séance du comité de parents, un sondage concernant l'implantation de la maternelle à 4 ans été effectué. Une majorité de parents se sont prononcés en défaveur de ce nouveau projet éducatif.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	16-	<p><b>Parole aux membres</b></p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé souhaite faire une demande d'aide de financement à la Fondation communautaire de Postes Canada. Elle s'informe donc à madame Huchette afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de problème à procéder à cette démarche. L'achat de matériel nécessaire aux cours de musique serait le projet présenté à la Fondation. Madame Huchette acquiesce à cette demande.</p>	Information
	17-	<p><b>Parole à la présidente</b></p> <p>Madame Fugère remercie madame Gaëtane Langevin pour ses loyaux services au sein de l'école de l'Amitié. Un cadeau est remis à madame Langevin au nom de tous les membres du CÉ.</p>	Information
	18-	<p><b>Parole à la direction</b></p> <p>Madame Huchette invite les membres à ne pas perdre de vue le côté efficace et discipliné, tout en gardant le climat convivial et détendu.</p>	Information
	19-	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Madame Lydia Desmarteau affirme qu'elle apprécie grandement le climat et le déroulement des séances du CÉ.</p>	Information
Résolution #CÉ 16/17-24	20-	<p><b>Levée de la séance</b></p> <p>Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 21h10. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

---

Valérie Fugère  
Présidente

---

Nathalie Huchette  
Directrice

---

Guyline Thivierge  
Secrétaire